

# DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2023/2024

1



## Sont concernés :

Les nouveaux élèves / les élèves entrant en TPS ou PS / les élèves entrant en CP

Je (nous) soussigné(s),

\* : données obligatoires

**Père** NOM\* ..... Prénom\* .....

Adresse\* .....

Code Postal\* ..... VILLE\* .....

Téléphone\* ..... Portable\* .....

Mail\* : .....

Autorité parentale\*

**Mère** NOM\* ..... Prénom\* .....

Adresse\* .....

Code Postal\* ..... VILLE\* .....

Téléphone\* ..... Portable\* .....

Mail\* : .....

Autorité parentale\*

Date d'entrée à l'école souhaitée : \_\_\_\_\_

## Demander l'autorisation d'inscrire mon (notre) enfant :

Nom de l'enfant\* ..... Prénom\* .....

Date et Lieu de naissance\* ... / ... / ..... à ..... Dép : ..... Sexe M  ... F

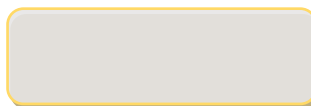
**ÉCOLE MATERNELLE**     **ÉCOLE PRIMAIRE**     **CLASSE** .....

**Nombre de frères et sœurs** (indiquer également les enfants non scolarisés)

NOM	Prénom	Date de naissance	Classe

À la date du : \_\_\_\_\_

Signature du (des) représentant (s) légal (aux)



## PIECES A FOURNIR\*

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- Attestation d'assurance
- Certificat de radiation (uniquement pour les enfants déscolarisés)



**COMMUNE de VERGT**

3, place Charles-Mangold - BP 27

24380

Téléphone : 05 53 54 90 05

Télécopie : 05 53 04 59 89

Courriel : mairie@vergt-perigord.fr



**J'accepte que ces données personnelles soient collectées pour le traitement mentionné ci-dessous :**

La commune de Vergt recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer les inscriptions à l'école et aux services de cantine et de périscolaire. Ces données sont à la destination du Maire et de l'élu en charge des affaires scolaires, des services concernés de la commune, de la Direction de l'école et du Trésor Public.

Elles seront conservées pour une durée de 5 ans et de 10 ans pour les pièces comptables.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25/05/2018 et la Loi Informatique et Libertés modifiée par la loi du 20/06/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à la limitation des traitements, à la suppression des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en contactant le délégué à la protection des données aux coordonnées suivantes : ATD24, 2 place Hoche, 24000 Périgueux ou [dpd.mutualise@atd24.fr](mailto:dpd.mutualise@atd24.fr). Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer à notre politique de protection des données ci-jointe.

## **Politique de protection des données**

### **I/ Objet du traitement**

La Mairie de Vergt recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de procéder à la gestion des inscriptions, au suivi de la présence des enfants, à l'édition d'une liste des enfants inscrits et à la facturation des services. Ce traitement est effectué pour la réalisation d'un service public.

### **II/ Données traitées**

Les catégories de données traitées sont :

- Les données relatives aux représentants légaux de l'enfant : nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse électronique, profession et coordonnées de l'employeur, quotient familial.
- Les données relatives à l'enfant : nom, prénom, date de naissance, renseignements médicaux (vaccinations, allergies, recommandations des parents)
- Les données relatives aux personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence : nom, prénom, lien de parenté, téléphone.
- Les pièces justificatives nécessaires à l'inscription et à la facturation des services.

Les données sont recueillies auprès du ou des représentants légaux de l'enfant bénéficiaire du service au moment de son inscription.

Le recueil des données marquées d'un \* est obligatoire pour assurer l'accueil et la sécurité de l'enfant à l'école et aux services.

Le recueil des pièces justificatives et des données financières est obligatoire pour réaliser la facturation des services.

Le recueil du justificatif d'assurance est obligatoire pour assurer les sorties scolaires et la sécurité de l'enfant au sein des établissements.

En cas de non fournitures de ces informations l'enfant ne pourra être accueilli au sein de la structure.

Ce traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

### **III/ Personnes concernées**

Les personnes concernées sont : l'enfant inscrit, les représentants légaux de l'enfant, les personnes autorisées à venir chercher l'enfant.

### **IV/ Destinataire des données**

Les destinataires des données sont les suivants :

- Le Maire et l'élu en charge des affaires scolaires,
- La Direction de l'école et de l'accueil périscolaire,
- Les agents assurant la gestion du service et chargés des opérations administratives et comptables,
- Les supérieurs hiérarchiques de ces personnes,
- Les services du comptable public,
- Les services de l'Etat habilités à exercer un contrôle en la matière (CAF et DDCSPP),
- Les officiers publics ou ministériels.

### **V/ Transferts des données hors Union Européenne**

Les données ne font pas l'objet d'un transfert hors UE.

### **VI/ Durée de conservation des données**

Ces données seront conservées :

- 5 ans pour les demandes d'inscriptions, les listes d'élèves et les fiches administratives,
- 10 ans pour les pièces comptables et le recouvrement.

### **VII/ Vos droits sur les données vous concernant**

Vous pouvez accéder et obtenir une copie des données vous concernant et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer (sauf obligations légales ou besoin d'archivage dans l'intérêt public).

Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour cela le service qui recueille vos données vous informe au préalable du caractère obligatoire ou facultatif de la transmission des informations demandées ainsi que des conséquences si celles-ci ne sont pas fournies.

### **VIII/ Exercer vos droits**

Si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez vous adresser à l'ATD 24, notre délégué à la protection des données, située 2 Place Hoche, 24000 Périgueux, ou à l'adresse suivante [dpd.mutualise@atd24.fr](mailto:dpd.mutualise@atd24.fr).

Pour répondre à votre demande nous pourrions vérifier votre identité et vous demander, si nécessaire, davantage d'informations car vous seul pouvez exercer vos droits sur les données qui vous sont propres et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable.

Les services mentionnés s'efforceront de vous répondre dans les meilleurs délais, et au plus tard 1 mois à compter de la réception de la demande. Cependant, ils ont la possibilité de prolonger ce délai d'un mois supplémentaire en fonction de la complexité et du nombre de demandes.

SI vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://cnil.fr/fr/plaintes>.